



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand tenue au 255 rue Saint-André Sud, à Farnham, le mercredi 11 novembre 2015, à 19 h à la bibliothèque.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Alain Bachand, directeur  
Vicky Coupal, présidente  
Annick Falcon vice-présidente  
Pierrick Daigle, enseignant  
François Denis, enseignant  
Bruno Fournier, enseignant  
Vicky Bessette Cloutier, intervenante en toxicomanie  
Christiane Garceau, psychologue  
Jessica Labrie, parent  
Patrick Tranquil, parent  
Mario Dupont, parent  
Samuel Gaudreault-Cantara, président du conseil des élèves  
Jonathan Lavery, vice-président du conseil des élèves  
Marie Michèle Cholette, secrétaire

### ÉTAIT ABSENT

Geneviève Lussier

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 03

La présidente, Madame Vicky Coupal, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Annick Falcon, appuyé par François Denis et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2015

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Christiane Garceau et résolu :

QUE le procès-verbal du 7 octobre 2015 soit adopté après la modification suivante :

10.a.3 La demande de correction pour renommer la colonne intitulée 'BILAN' pour 'État des résultats' a été requise par Madame Annick Falcon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2015

Madame Vicky Coupal effectue un suivi du procès-verbal du 7 octobre 2015.

#### 5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

18CE15-16.14

18CE15-16.15



No de résolution  
ou annotation

## 6. PAROLES AUX ÉLÈVES

Jonathan Lavery se présente comme nouveau vice-président du conseil des élèves en remplacement de Jean-Nicolas Caron. Samuel Gaudreault-Cantara nous informe que les activités de la journée d'Halloween se sont bien déroulées et ont été appréciées. Il informe aussi les membres que le projet de vente d'un chandail à manches longues avance bien. L'estimé du coût du chandail varie entre 14\$ et 18\$ en fonction de la quantité à commander ; à ce jour, 60 élèves ont démontré leur intérêt. Il nous informe également que le ballon-chasseur est un jeu très populaire en parascolaire sur l'heure du dîner et que Génies en herbe, pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires, va très bien.

## 7. SUJETS

### a) Décisions

#### 7.a.1 Nomination d'un représentant de la communauté (art. 42)

Monsieur Alain Bachand nous informe qu'en vertu de l'article 42 de la LIP, le conseil d'établissement a droit à deux membres de la communauté au sein des membres du conseil; ces places sont présentement disponibles.

Monsieur Alain Bachand invite les membres du conseil d'établissement à lui soumettre les noms des gens de la communauté qui pourraient être intéressés à s'impliquer. Madame Vicky Bessette-Cloutier suggère Madame Marie-Hélène Plante, intervenante au C.L.S.C. Madame Roy-Landry, directrice des Loisirs de Farnham, est aussi suggérée par Madame Annick Falcon. Monsieur Alain Bachand planifie de contacter ces candidates pour valider leur intérêt.

#### 7.a.2 Secteurs scolaires

Monsieur Alain Bachand nous présente un tableau géographique des différents secteurs scolaires de la région et nous explique 3 scénarios différents dont celui proposé par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs qui nous priverait possiblement d'une clientèle de 140 élèves :

##### Scénarios

- Garder le statu quo
- École Notre-Dame-de-Stanbridge – école satellite
- Simulation provenant de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- 

Monsieur Alain Bachand nous indique qu'il serait préférable que notre école atteigne sa pleine capacité, ce qui nous octroierait un meilleur financement ainsi que des activités parascolaires accrues. Il informe aussi les membres qu'un vote sur la division des secteurs scolaires se tiendra à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs le 9 décembre prochain. Il demande à chacun des membres si l'école Jean-Jacques-Bertrand doit prendre position. Tous considèrent que JJB doit prendre position. Madame Annick Falcon s'offre pour aller présenter la proposition de JJB.

**CONSIDÉRANT** que pour atteindre l'objectif d'optimiser les ressources de la Commission scolaire, il est souhaitable que les écoles aient le plus grand nombre d'élèves;

**CONSIDÉRANT** que la révision des secteurs scolaires amènera une diminution du nombre d'élèves au premier cycle et fera en sorte que l'école Jean-Jacques-Bertrand sera en deçà de sa capacité d'accueil lui permettant d'offrir une meilleure offre de services aux élèves;

**CONSIDÉRANT** que la ville de Farnham est l'une des villes pôles de la MRC de Brome-Missisquoi où s'établissent des familles à la recherche de services;

**CONSIDÉRANT** que la ville de Farnham fait partie d'un axe de déplacement pour le travail, pour divers services et pour les loisirs;

**CONSIDÉRANT** que le territoire de la municipalité de Sainte-Sabine a toujours été reconnu comme faisant partie du secteur de l'école Jean-Jacques Bertrand pour le secondaire

Il est proposé par Madame Vicky Coupal, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil :

**QUE** le conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques Bertrand rejette le projet de consultation sur les secteurs scolaires de Farnham approuvé et adopté par le conseil des commissaires le mardi 22 septembre 2015. Le conseil propose le statu quo pour les 3 prochaines années compte tenu de la capacité réelle des écoles d'établissement primaires de Farnham de pouvoir intégrer les élèves résidant présentement dans leur secteur respectif.

Cependant, advenant une impossibilité de conserver le statu quo, le conseil d'établissement de Jean-Jacques Bertrand propose à la commission scolaire que les élèves habitant à Farnham puissent fréquenter les écoles situées à Farnham. Il faudrait donc réaménager la délimitation du secteur scolaire de l'école Mgr Douville pour respecter les frontières de la ville de Farnham.



No de résolution  
ou annotation

**7.a.3 Approuver les modalités d'application du régime pédagogique (art 84)**

Monsieur Alain Bachand présente les modalités d'application du régime pédagogique et indique qu'il n'y a pas de changement en comparaison avec l'année dernière.

Il est proposé Madame Christiane Garceau, appuyé par Madame Annick Falcon et résolu :

QUE les modalités d'application du régime pédagogique soient approuvées telles que présentées.

**18CE15-16.17**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.a.4 Manuels scolaires et matériel didactique (consultation) (art 96.15)**

Monsieur Alain Bachand présente, explique et consulte le conseil d'établissement sur les manuels scolaires et le matériel didactique utilisés à l'école.

Il est proposé par Monsieur François Denis, appuyé par Monsieur Mario Dupont :

QUE suite à la consultation du conseil d'établissement aucune modification ne soit apportée au document présenté.

**18CE15-16.18**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.a.5 Acte d'établissement 2016-2017 (consultation) (art 79)**

Monsieur Alain Bachand présente l'acte d'établissement pour 2016-2017.

Il est proposé par Monsieur Pierrick Daigle, appuyé par Madame Annick Falcon :

QUE suite à la consultation du conseil d'établissement aucune modification ne soit apportée au document présenté.

**18CE15-16.19**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.a.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 (consultation)**

Monsieur Alain Bachand présente le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019.

Il est proposé par Madame Jessica Labrie, appuyé par Madame Vicky Bessette-Cloutier :

QUE suite à la consultation du conseil d'établissement aucune modification ne soit apportée au document présenté.

**18CE15-16.20**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.a.7 Règles et critères d'inscription (consultation)**

Monsieur Alain Bachand présente les règles et critères d'inscription et donne des informations sur les modifications.

Il est proposé par Monsieur Samuel Gaudreault-Cantara, appuyé par Monsieur Jonathan Lavery :

QUE suite à la consultation du conseil d'établissement les modifications suivantes soient apportées au document présenté :

**Art. 6.3** Remplacer « au moins trois (3) jours avant la première journée pédagogique du mois d'août » par « au plus tard le 8 juillet ».

**Art. 7.2** Remplacer « Trois (3) jours avant la première journée pédagogique du mois d'août » par « au plus tard le 8 juillet ».

**Art. 7.4** Remplacer « Une fois accepté par la commission scolaire, le choix du parent sera irréversible pour l'année scolaire concernée » par « Une fois acceptée par la commission scolaire, la demande du parent de retourner son enfant dans son école d'origine sera traitée comme une nouvelle inscription »

**18CE15-16.21**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

**18CE15-16.22**

**7.a.8 Services éducatifs 2016-2017 (consultation)**

Monsieur Alain Bachand présente les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Christiane Garceau :

QUE suite à la consultation du conseil d'établissement aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.a.9 Critères de sélection du directeur d'école (art 79)**

Monsieur Alain Bachand présente les critères de sélection du directeur d'école.

Il est proposé par Madame Vicky Coupal, appuyé par Madame Annick Falcon :

QUE suite à la consultation du conseil d'établissement les modifications suivantes soient apportées au document présenté :

**Critères généraux, 2<sup>e</sup> ✓**

Remplacer «..... dans le cadre de la réforme » par «.....; garder l'élève au centre de nos préoccupations »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18CE15-16.23**

**7.a.10 Terrains de tennis (résolution)**

Monsieur Alain Bachand présente la résolution concernant l'installation de 4 terrains de tennis nécessitant un investissement de 30 000 \$ de la part de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand.

Il est proposé par Monsieur Mario Dupont, appuyé par Monsieur Pierrick Daigle et résolu :

QUE la résolution soit adoptée telle que présentée.

**18CE15-16.24**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.a.11 Aliénation de biens meubles (consultation)**

Monsieur Alain Bachand présente un document ayant trait à l'aliénation des biens meubles et propose de faire les démarches pour se départir, au meilleur coût possible, des équipements suivants :

- Le tracteur à gazon de marque White
- Les 3 tondeuses à gazon
- Les 2 bancs de scie
- Le chariot élévateur
- La remorque

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Vicky Bessette-Cloutier et résolu :

QUE la résolution soit adoptée telle que présentée.

**18CE15-16.25**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Informations**

**7.b.1 Nombre d'élèves au 30 septembre 2015**

Monsieur Alain Bachand présente un portrait de la clientèle scolaire présente dans l'école au 30 septembre 2015.

**7.b.2 Portes ouvertes 22 octobre 2015**

Monsieur Alain Bachand présente les résultats du sondage de satisfaction qui a été complété par les gens lors de la soirée Portes ouvertes du 22 octobre. Il fait un bilan des résultats et informe les membres que, de façon générale, les gens étaient très satisfaits.



No de résolution  
ou annotation

### 7.b.3 Remise du 1<sup>er</sup> bulletin

Monsieur Alain Bachand informe les membres que les rencontres de parents pour la remise du 1<sup>er</sup> bulletin se tiendront le jeudi 19 novembre en matinée et en soirée.

### 7.b.4 Normes et modalités d'évaluation 2015-2016 (art 96.15.4)

Monsieur Alain Bachand présente et donne des informations sur les Normes et modalités d'évaluation 2015-2016.

## 8. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Mario Dupont informe les membres qu'il y aura un redécoupage de la zone scolaire. Il les informe également de la demande faite auprès de la Commission scolaire à savoir que les informations soient mieux transmises et que les réunions soient mieux organisées.

## 9. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA FONDATION ÉDUCATIVE J.-J.-B.

Madame Vicky Coupal nous informe que nous sommes à environ 10 jours du souper conférence et que la vente de billets est un succès; 190 billets sont vendus. Un ancien élève de JJB a vendu 10-12 billets grâce à une page Facebook qu'il a lui-même conçue. Elle nous informe que Madame Odette Ménard et Monsieur François Desrochers seront honorés lors de cette soirée. Le traiteur sera le même que l'an passé soit Le Canard sauté. Nous offrirons des produits locaux dont du vin et de la bière. Les centres de table seront fabriqués par les élèves. Le repas sera servi aux tables par des élèves.

Madame Coupal ne sait pas si elle pourra chapeauter la soirée récréative.

## 10. MOT DU PERSONNEL

Monsieur Bruno Fournier nous indique que l'année scolaire se déroule très bien. Mesdames Christiane Garceau et Vicky Bessette-Cloutier nous informent avoir accompagné les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire au CEGEP de Granby. Elles nous mentionnent également que leur dernière réunion a porté sur la dynamique de groupe et la nécessité d'adopter une vision positive lors d'animations. La motivation et la persévérance sont les objectifs visés par les animations. À la demande de Madame Vicky Bessette-Cloutier, l'organisme M.A.D. rencontrera les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, sous forme d'ateliers, le 11 décembre prochain. Monsieur François Denis nous parle de la grève et se questionne sur ses répercussions à long terme. Monsieur Pierrick Daigle nous parle de la popularité du ballon-chasseur dans les gymnases. Il mentionne également que la saison du football est terminée et mentionne que les Gaulois ont gagné 2 parties. Les autres équipes n'ont aucune victoire à leur actif mais Monsieur Daigle salue leur persévérance.

## 11. CORRESPONDANCE

Aucune

## 12. QUESTION À L'ÉTUDE

Aucune

## 13. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'établissement aura lieu le 9 décembre à 19 heures.

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 h 50

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Samuel Gaudreault-Cantara, appuyé par Monsieur Jonathan Lavery et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Directeur

\_\_\_\_\_  
Secrétaire